

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des délégués.

**Salle de conférence SEPS, Maillefer 35 - Lausanne
Lundi 8 mars 2010, 19h30**

Présidence : Denis Perrin

Clubs présents :

Morges-Natation
Club de natation les Marsouins Aigle
Rolle-Natation
Vevey-Natation
Montreux-Natation
Avenches-Natation
Cercle des nageurs de Nyon
Renens-Natation
Pully-Natation
Lausanne-Natation
Riviera-Montreux-Vevey

Clubs excusés :

Echallens-Natation
Cercle des nageurs d'Yverdon
Leysin-Natation

Clubs non excusés :

Payerne-Natation
La Sarraz
Epalinges

Invités présents :

M. Henri Reymond membre d'honneur de la FSN
Mme Dany Sollero (swimsports.ch)
M. Raphael Durgnat (SSS)

Invités excusés :

M. Marcel Parietti (SEPS) délégué aux sports associatifs

L'assemblée a été convoquée dans les délais et conformément aux statuts.

Le président salue les clubs présents ainsi que les membres d'honneur et les autres invités et déclare l'assemblée générale 2010 de l'A.C.V.N. ouverte.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2009

Le PV daté du 10 juin 2009, a été envoyé aux clubs à cette même date et n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucune remarque. Il est approuvé par l'assemblée.

2. Admissions, démissions, mutations

L'ACVN regroupe 17 clubs représentant 26 branches sportives

Sur ces 17 clubs 2 clubs n'ont pas d'activités. (La Sarraz et Epalinges)

Par un courrier du 20 octobre 2009 et suite à l'assemblée de comité du 10 octobre 2009, le club de Alpes Swimming - Villars s/Ollon nous informe de son arrêt d'activité. Il est aussi mentionné dans cette lettre que depuis janvier 2009 plus rien n'est organisé au sein du club. Nous en prenons acte.

Il est rappelé aux clubs de nous annoncer spontanément la compositions des comités. Les coordonnées du site ainsi qu'une adresse, fiable, de courrier électronique, ainsi que tout changement d'activité. Ces points sont important pour mettre à jour notre site sur lequel les clubs ont un lien direct.

3. Communications du comité

Avec la nouvelle clé de répartition des fonds que nous mettons a disposition des clubs, nous pouvons considérer que l'A.C.V.N. à largement financé la formation des jeunes au sein de vos clubs. Vous remarquerez dans les comptes, point 5 de l'ordre du jour, les détails mais c'est déjà 31 nouveaux moniteurs J+S, 4 nouveaux moniteurs KIDS, 3 cours CIM ainsi que 45 cours de recyclages qui en sont les principaux bénéficiaires. Cette clé nous donne toujours la possibilité de vous aider dans l'organisation de vos manifestations, financièrement s'entends.

Un cours SSS brevet 1 et cours de recyclage a été mis sur pied à la piscine de Vevey.

Nos félicitations vont aux nageurs mais aussi à vous les dirigeants qui avez su motiver vos jeunes. J'espère que vous leur ferez part de ce qui précède.

Le système ARES, a été utilisé 21 fois pour un total de 53 jours (4 de plus qu'en 2008).

Ce matériel, soigneusement entreposé dans notre local à la piscine de Vevey, est très bien entretenu par René Fumeaux.

En matière de formation informatique, René Fumeaux, a donné 1 cours, à la demande spécifique d'un club, d'exploitation du système ARES.

Un très bon document d'installation et de mise en service de l'ARES se trouve sur notre site.

Nous avons renouvelé nos bâches publicitaires, qui se déplacent avec le matériel de chronométrage, et nous vous prions de systématiquement les placer lors de manifestations.

Sur notre site vous trouvez aussi notre bandeau, couleur et noir/blanc que vous pouvez télécharger.

L'ACVN remercie le FONDS DU SPORT qui cette année encore a largement contribué à soutenir vos efforts. Que se soit pour l'organisation de vos manifestations, de l'acquisition d'équipements, l'ensemble de la somme dégagée par ce fonds se monte à 32'360.-

Sous ce même chapitre, nous vous rappelons que nous recevons 40'000.- somme que vous trouverez plus loin dans la comptabilité.

Dans le cadre de l'aide aux « clubs phares en sport individuel pour des projets d'envergure », aussi du Fonds du Sport, nous avons incité Morges Synchro de même que Renens Natation afin de se lancer dans un projet, vu que nous disposons d'un 2ème crédit ouvert. A ce jour, rien sorti des tiroirs. A ce même titre le Fonds du Sport a octroyé 40'000.- (LN et VN)

Le président précise que la subvention du fonds du sport est seulement donnée si le club est membre de l'A.C.V.N.

En résumé, pour l'exercice 2009, la somme globale se monte Fr. 114'360.- en légère progression par rapport à 2008 (en 2008 107'570.-)

A titre complémentaire la rénovation de la Piscine de la Maladaire a été subventionnée à hauteur de 510'000.-

Nous vous demandons de bien faire mention, par logo interposé mais en tout cas par quelques lignes, de ce fonds du Sport, dans vos programmes et listes de résultats et aussi sur votre site internet.

Le comité, soit en délégation, soit à titre individuel, a suivi de près vos

manifestations, meetings et autres compétitions. Cela à divers titres mais bien souvent par un engagement personnel.

L'année 2009 se terminait avec le 30^{ème} championnat Vaudois. Ce fut un succès et nous remercions encore les clubs pour leur importante participation mais aussi d'avoir joué le jeu en mettant à disposition des membres du jury.

Nous avons, vous vous en souvenez certainement, fait le vœux de réunir pour cette 30^{ème} édition le plus d'ancien compétiteurs ayant barboté dans ce bassin en championnat vaudois et quelques années plus tard, après d'important sacrifices, participaient aux jeux Olympiques ou en Championnat du monde. Etonnamment il y en a beaucoup et 18 s'étaient inscrits mais mis à part les synchros, qui étaient soit juges soit encore dans l'eau seul Laetitia et Adrien Perez ainsi que Jean-Romain Delaloye ont signé moult autographes. Vous avez certainement vu les photos dans la presse ainsi que sur notre site.

Notre site est devenu extrêmement convivial, de par les photos et résultats que vous nous envoyez et nous pouvons que vous recommander de le visiter encore plus. A titre d'exemple les résultats natation du championnat vaudois étaient en « live » sur le site.

N'oublions pas que nos partenaires ainsi que les médias le visite régulièrement, il est dans notre intérêt d'y présenter de bons articles ou photos.

Après lecture et avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Boris Volet (VN) demande comment est géré le prêt du matériel à l'association cantonale valaisanne de natation. (CVN)

Le président lui répond que le comité a accepté de dépanner l'association en lui louant le matériel pour Fr. 500.-. Elle, CVN, a demandé également de pouvoir bénéficier du matériel 4 fois par année. Après consultation du calendrier il a été décidé de ne pas accéder à la demande car l'agenda est déjà surchargé dans le canton. Le but est que ce matériel, vous les clubs en êtes propriétaire, reste dans le canton de Vaud.

Pierre Volet (VN) demande que l'A.C.V.N. soit un peu moins intransigente avec les délais (subventions nouveaux moniteurs) et de relancer les clubs deux fois plutôt qu'une.

Le président lui répond qu'il faut une certaine rigueur.

4. Rapport du président

Afin de mener à bien notre mission, selon nos statuts, soit principalement le développement de la natation, par la formation et l'aide aux clubs membres, j'ai coutume de réunir le comité au complet 3 fois par année soit au printemps, en été si possible avant les vacances ainsi qu'en automne. Lors de ces séances il est discuté de la bonne marche de l'association, de ce que nous pourrions mettre en avant toujours avec le même objectif, l'avancement des projets en cours, la coordination des manifestations aux quelles nous prenons part.

De plus une séance est programmée pour la mise en route du championnat Vaudois, fin août voir début septembre, ainsi que deux séances en début d'année pour la préparation de l'assemblée générale.

Une séance de débriefing du CV a lieu en janvier avec les juges arbitres natation et synchro.

A part ça c'est séparément que je rencontre le trésorier ou le secrétaire afin de traiter ponctuellement certains objets.

Je réponds volontiers à vos invitations de prendre part aux assemblées générales de même qu'à vos invitations lors manifestations que vous mettez sur pieds.

Je suis aussi régulièrement sollicité par des organisations amies, swimmsport, Panathlon club, SSS, ARN, et autres et dans la mesure du possible je fais acte de présence.

L'assemblée FSN, ARN, séance des présidents d'associations cantonale ainsi que les mérites sportifs vaudois sont des moments incontournables à respecter.

Pour la première fois, en juin, j'ai mis sur pieds, encore assez informellement pour le moment, une rencontre avec les présidents des associations cantonale telle que AGN, AVN, FFN mais aussi dans l'idée d'inciter Neuchâtel et le Jura d'étudier la mise en place d'association similaire. Cette séance avait lieu à Bulle.

Je reste persuadé, sans empiéter sur l'ARN, nous, les associations cantonales, aurons un jour un rôle important à jouer.

J'ai aussi pris part, en tant que juge, au Championnat d'Europe ligue B de water-polo, à Lugano. L'idée de base était de me familiariser avec une telle organisation en vue de mettre en place ce genre de championnat lors de l'inauguration de la piscine couverte de Lausanne.

Organisation d'envergure, très démonstrative et considérablement plus simple à organiser qu'une compétition de natation.

Par contre, à ma grande surprise, le coût de la version Lugano avoisinait les 500'000.-.

Bon c'est de la musique d'avenir mais pourquoi pas si le feu y est.

Pour ne pas trop me répéter, c'est toujours avec plaisir que je suis les résultats et les progressions de vos compétiteurs. J'ai toujours grand plaisir à vous rencontrer au bord des bassins et je prie mesdames, messieurs les représentants des clubs de remercier vos compétiteurs mais aussi vos entraîneurs pour leur important engagement à faire vivre à haut niveau le sport que nous aimons tant.

5. Rapport du trésorier, présentation des comptes 2009

L'exercice 2009 se termine par une perte de Fr. 288.17.

Pour les autres postes et après passation des écritures de boucllement, le capital s'élève à Fr. 14'858.06.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs sont les clubs de Pully (1er vérificateur) Monsieur André Rohner et Lausanne (2ème vérificateur) Mme Ursula Gillieron.

Le rapport de vérification est lu à l'assemblée, par M. Rohner et il est proposé de l'approuver tels que présentés.

7. Adoption des comptes et décharge au comité,

Le budget 2010 est approuvé par l'assemblée.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice 2010 ont accepté pour la dernière fois de se représenter il s'agit donc de Pully (1^{er} vérificateur), Lausanne (2^{ème} vérificateur).

Riviera-Montreux-Vevey & Renens-Natation sont d'accord de fonctionner comme suppléant pour 2010.

2010 :

1 ^{er} vérificateur :	Pully-Natation
2 ^{ème} vérificateur :	Lausanne-Natation
suppléant :	Riviera-Montreux-Vevey
suppléant :	Renens-Natation

Il serait trop long, dans cette assemblée, d'ouvrir le débat donc le comité se penchera sur le sujet en collaboration avec Thierry Roux.

Formation des juges.

Nous avoueront, pour le moment, ne pas trop savoir comment mettre en place notre aide à cette formation car il faut bien tenir compte que les juges de natation, en général sont des parents pour qui, à notre avis, les 40 ou 50.- du cours n'est pas un soucis.

Des juges de synchro, avec une formation nettement plus astreignante, des juges de water-polo, qui en fait des arbitres, idem à la synchro et il ne faut pas oublier les plongeurs.

Fort de l'expérience de l'année passée, assez négative en soit, nous n'allons pas reconduire la mise en place d'un cours SSS.

Thierry Roux (Morges) propose que les Fr. 5000.- soit divisé par le nombre de juges (cours). Comme ceci la somme est au moins dépensée.

Nos félicitations vont au VN pour la promotion des dames en ligue nationale B.

Dany Solero de swimsport.ch présente les nouveautés.

Le président termine cette assemblée en conviant toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié pour clore cette soirée.

Fin de la partie statutaire : 21h30

A.C.V.N.

le secrétaire

Joël Dufour

Lausanne, le 3 mai 2010